

En 2006, le Rhône compte 91 000 habitants de plus qu'en 1999. Lyon et Villeurbanne amplifient leur croissance. Plus de 40 % de l'augmentation de la population départementale se concentre sur ces deux communes. La proche banlieue de Lyon cesse de perdre des habitants. La deuxième couronne se peuple encore, mais plus lentement, tandis que la périurbanisation s'étend sur des espaces ruraux de plus en plus éloignés.

Luc Rigollet

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ».

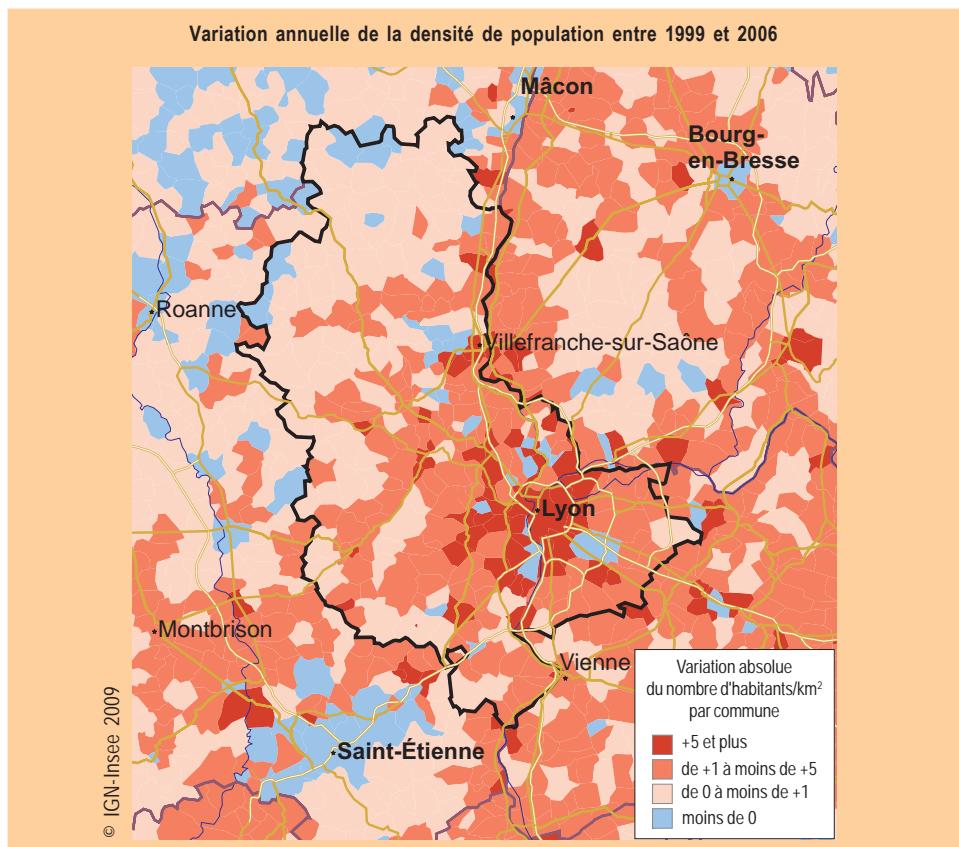
Population

Rhône : une périurbanisation de plus en plus lointaine

Le département du Rhône compte 1 670 000 habitants au 1^{er} janvier 2006, selon les résultats définitifs du nouveau recensement de la population, soit 91 000 de plus qu'en 1999. L'augmentation est plus rapide que dans les années 90 : elle atteint 0,8 % par an contre 0,5 % précédemment. Elle reste cependant inférieure à la moyenne de Rhône-Alpes (0,9 %), en partie parce que le desserrement urbain de Lyon déborde sur l'Ain et l'Isère.

Globalement, la densité de la population du Rhône augmente chaque année de 4 habitants au km² depuis 1999. La densification de la partie centrale de l'agglomération lyonnaise y contribue largement. L'accroissement naturel de la population (excédent des naissances sur les décès) est de 0,7 % par an depuis 1999. Il explique la quasi-totalité de l'évolution du Rhône, qui est le département le plus dynamique de la région en la matière. Dans le même temps, les migrations (différence entre entrées

Lyon et sa proche banlieue se densifient



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Lyon et Villeurbanne se peuplent plus rapidement et la baisse de la proche banlieue est enrayée

et sorties) affichent un solde apparent positif, mais très faible, et ne contribuent que pour 0,1 % par an à la croissance démographique. Les populations des différents espaces, urbain, périurbain et rural, ont progressé sensiblement de la même façon, contrairement à la décennie précédente, où l'on observait un contraste important avec de plus fortes hausses dans l'espace périurbain.

La plupart des communes du Rhône (89 %) ont gagné des habitants, ainsi que tous les cantons, à l'exception de ceux de Thizy et de Saint-Priest. Les trois cantons qui ont connu la plus forte croissance sont ceux de Belleville, Saint-Laurent-de-Chamousset et Lamure-sur-Azergues.

La plus grande partie des Rhodaniens résident dans l'aire urbaine de Lyon : 1,5 million d'entre eux (90 %) habitent l'agglomération lyonnaise ou les communes périurbaines environnantes. L'évolution démographique du département s'explique de plus en plus par l'étalement urbain et l'influence croissante de la métropole lyonnaise sur des territoires de plus en plus lointains.

Lyon et Villeurbanne gagnent à nouveau des habitants depuis 1990, mais cette évolution s'amplifie depuis 1999 (0,8 % par an à Lyon et 1,4 % à Villeurbanne). Plus de 40 % de l'augmentation de la population du département se concentre dans ces deux communes. L'accroissement du nombre de logements

disponibles est certainement à l'origine de cette accélération. C'est l'excédent naturel qui joue le rôle le plus important dans cette hausse (0,7 % à Lyon et 1 % à Villeurbanne), largement supérieur à celui de l'excédent migratoire apparent (respectivement 0,1 % et 0,4 %).

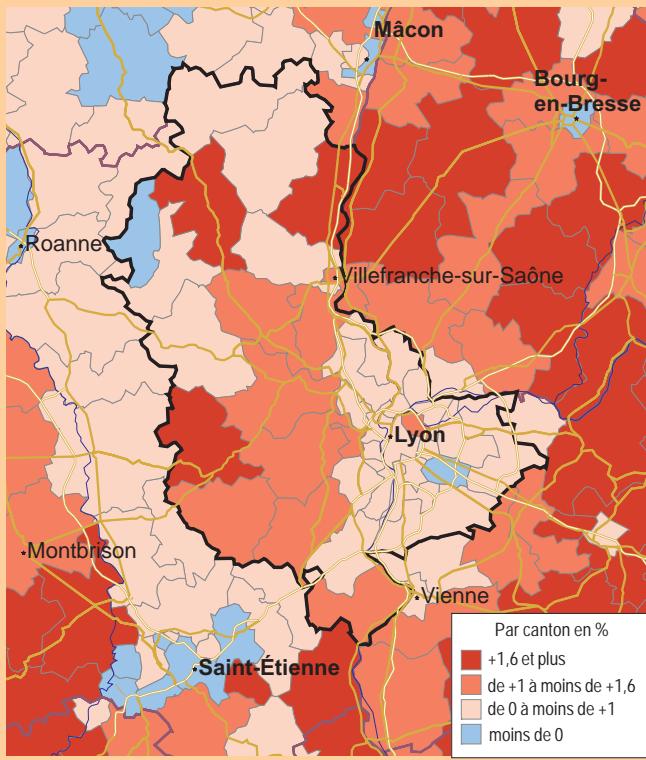
Ainsi, Lyon gagne 27 000 habitants depuis 1999, et arrive à un total de 472 000, restant la troisième commune de France après Paris et Marseille. Villeurbanne compte 12 000 habitants supplémentaires et un total de 136 000 ; c'est la quatrième commune de Rhône-Alpes après Lyon, Saint-Étienne et Grenoble.

Les diminutions de population des proches banlieues ont cessé entre 1999 et 2006. Ces territoires subissent toujours davantage de départs que d'arrivées, mais le surplus de naissances par rapport aux décès fait plus que compenser ce déficit migratoire.

Ainsi, Vénissieux, Vaulx-en-Velin et Bron regagnent de la population après en avoir perdu entre 1990 et 1999, grâce à une diminution de leur déficit migratoire. Elles bénéficient aussi d'un fort accroissement naturel, grâce à une population jeune. Caluire-et-Cuire diffère des précédentes communes par la stabilité remarquable de sa population depuis 1990, et un solde naturel plus faible que le reste de l'agglomération. Contrairement aux autres communes de proche banlieue,

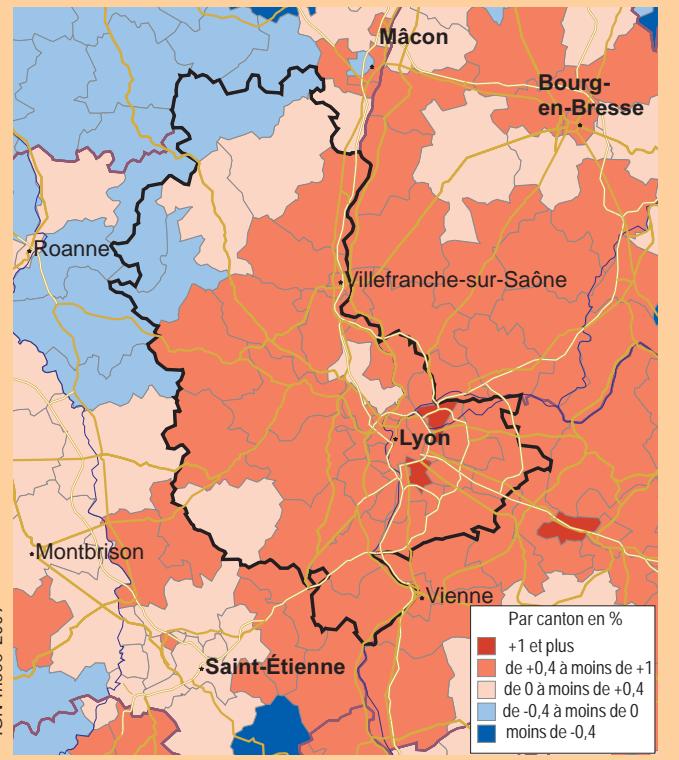
La périurbanisation s'étend à l'extérieur du département

Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2006



Davantage de naissances que de décès dans presque tous les cantons

Variation annuelle moyenne due au solde naturel entre 1999 et 2006



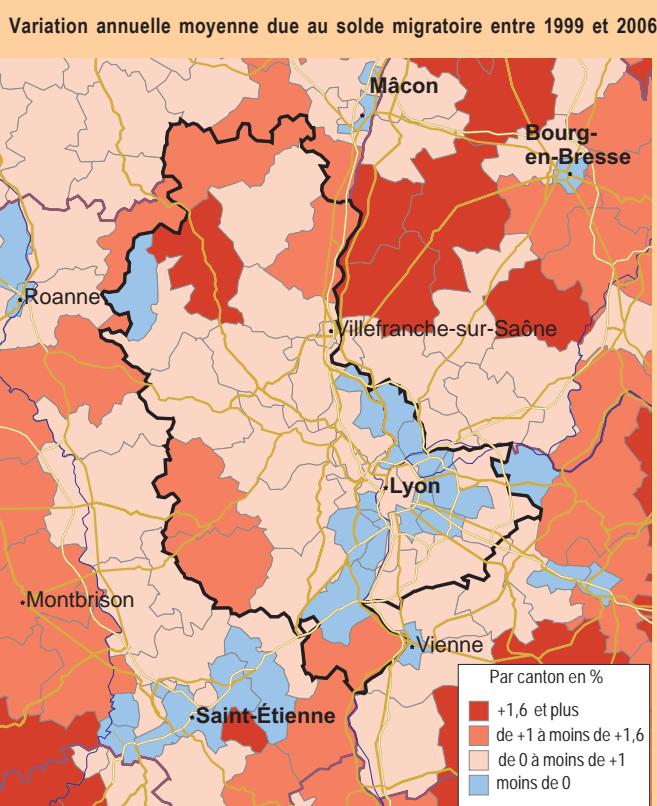
Excédent naturel dans l'espace urbain, excédent migratoire dans l'espace rural

	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)	Taux de variation annuel moyen 1999-2006 (en %)		
	1990	1999	2006		1990-1999	Total	dû au solde naturel
France métropolitaine	56 615 200	58 520 700	61 399 500	0,4	0,7	0,4	0,3
Rhône-Alpes	5 350 700	5 645 800	6 021 300	0,6	0,9	0,5	0,4
Rhône	1 509 000	1 578 400	1 669 700	0,5	0,8	0,7	0,1
Pôles urbains	1 318 800	1 368 800	1 440 300	0,4	0,7	0,7	0,0
Périurbain	123 900	141 900	156 000	1,5	1,4	0,6	0,8
Total espace à dominante urbaine	1 442 700	1 510 600	1 596 300	0,5	0,8	0,7	0,1
Total espace à dominante rurale	66 200	67 800	73 400	0,3	1,1	0,1	1,0
Communauté urbaine ou d'agglomération							
Grand Lyon	1 162 000	1 193 400	1 253 200	0,3	0,7	0,8	-0,1
Villefranche-sur-Saône	44 300	46 000	49 600	0,4	1,1	0,9	0,2
Les 10 principales communes ¹							
Lyon	415 500	445 300	472 300	0,8	0,8	0,7	0,1
Villeurbanne	116 900	124 200	136 500	0,7	1,4	1,0	0,4
Vénissieux	60 400	56 000	57 200	-0,8	0,3	1,1	-0,8
Caluire-et-Cuire	41 300	41 200	41 400	0,0	0,1	0,5	-0,4
Saint-Priest	41 900	40 900	40 700	-0,3	-0,1	0,9	-1,0
Vaulx-en-Velin	44 200	39 100	40 300	-1,3	0,4	1,4	-0,9
Bron	39 700	37 400	38 900	-0,7	0,6	1,0	-0,4
Villefranche-sur-Saône	29 500	30 600	34 200	0,4	1,6	1,0	0,6
Rillieux-la-Pape	30 800	28 300	29 600	-0,9	0,6	1,0	-0,4
Meyzieu	28 100	28 000	28 700	0,0	0,4	0,6	-0,3

¹Population municipale

Sources : Insee, Recensements 1990, 1999 et 2006

Les banlieues peu attractives



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Saint-Priest a connu une baisse modeste de sa population (environ 200 habitants sur 41 000).

En dehors de la métropole lyonnaise, le Rhône compte deux autres pôles urbains : Villefranche-sur-Saône et Tarare. La commune de Villefranche-sur-Saône, huitième du département pour sa population (34 000 habitants), connaît une accélération récente de sa croissance démographique du fait d'un redressement de son solde migratoire apparent et du maintien à un niveau élevé de son excédent naturel. Tarare connaissait un recul démographique depuis 1968. Cette tendance s'est inversée récemment, grâce à la combinaison d'un léger excédent naturel et d'un faible excédent migratoire.

La périurbanisation se poursuit, mais touche des territoires plus éloignés. Ainsi, les bourgs et les villages situés à moins de 30 km de Lyon se peuplent plus lentement qu'au cours de la décennie précédente, peut-être en raison de l'évolution à la hausse du prix des logements et des terrains constructibles. Une partie des ménages qui souhaitaient s'installer en maison individuelle semblent se diriger désormais vers des zones rurales plus éloignées (30 à 50 km). Ce processus expliquerait le renouveau des campagnes, notamment à l'ouest des Monts du Lyonnais, le long de la vallée de l'Azergues et dans le Beaujolais.

Près de Lyon, de nombreuses communes ont ainsi connu un ralentissement de leur expansion, tout en gardant à la fois davantage de naissances que de

L'espace rural est redynamisé

décès et d'entrées que de sorties : c'est le cas pour Saint-Bonnet-de-Mure, Anse et Mornant, par exemple. Pour d'autres, comme Corbas ou Chaponost, le ralentissement prend la forme de départs plus nombreux que les arrivées, à l'inverse des années 90. Ces communes conservent cependant un excédent naturel. Quelques communes de cette zone périurbaine, souvent de plus petite taille, gardent néanmoins le même rythme de croissance ou l'accélèrent, comme Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Pierre-la-Palud ou Brindas.

Dans le même temps, l'espace rural du Rhône (le Beaujolais et une partie des Monts du Lyonnais) connaît une croissance assez rapide depuis 1999, de plus de 1,1 % par an. À l'inverse de l'espace urbain, les arrivées sont plus nombreuses que les départs, tandis que les naissances et les décès s'équilibrent. Il est probable que l'extension

géographique de la périurbanisation est à l'origine de ce regain des campagnes.

On identifie quatre pôles d'emploi ruraux au sein de cet espace rural. La population de l'agglomération de Thizy-Bourg-de-Thizy diminue depuis les années 70, suite au déclin de l'industrie textile. Cette diminution est maintenant moins importante, Thizy enregistre même davantage d'entrées que de sorties. Mais les décès dépassent les naissances sur les deux communes. Dans le même canton, Cours-la-Ville continue de se dépeupler, comme à chaque recensement depuis 1968. Elle compte à la fois moins d'entrées que de sorties et moins de naissances que de décès. En revanche, les deux autres pôles, Belleville et Saint-Symphorien-sur-Coise, enregistrent une progression soutenue (respectivement 2,8 % et 1,4 % par an depuis 1999). ■

Une nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée annuellement auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Ainsi, de 2004 à 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le cadre du nouveau recensement.

Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité :

Variation totale de la population =
solde naturel (naissances-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel. Il intègre donc aussi les imprécisions sur la variation totale de population, tenant à quelques petites différences de comparabilité entre deux recensements.

Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la petite marge d'imprécision qui s'y attache.

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont fondées, en partie, sur le zonage en aires urbaines et en aires

d'emploi de l'espace rural (ZAUER), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- **l'espace à dominante urbaine** composé des **pôles urbains** et du **périurbain** (couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

- **l'espace à dominante rurale** qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une **unité urbaine** offrant au moins 5 000 emplois.

Les communes périurbaines sont celles où au moins 40 % des actifs partent travailler dans un pôle urbain.

Estimation provisoire de la population

La nouvelle méthode de recensement par échantillon annuel permet de produire des estimations de population plus récentes sur des espaces géographiques suffisamment vastes comme les départements ou les régions. Les dernières données confirment les tendances décrites dans cet article.

	Population
Rhône-Alpes	6 121 000
Au 1 ^{er} janvier 2007	
Ain	573 500
Ardèche	309 000
Drome	473 000
Isère	1 180 000
Loire	743 000
Rhône	1 683 000
Savoie	407 000
Haute-Savoie	705 000

Pour en savoir plus

- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°101, janvier 2009
- "Davantage de personnes seules que de couples avec enfants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°86, janvier 2008
- "6 millions de Rhônalpins et une attractivité renforcée", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°66, janvier 2007

À paraître

Les analyses des résultats du recensement pour tous les départements de la région seront publiées entre janvier et février 2009.

Déjà paru : La Loire

D'ores et déjà, les populations légales sont disponibles pour toutes les communes de France, ou pour tout échelon géographique supérieur sur le **site internet** www.insee.fr.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, janvier 2009
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534